



APPRENTISSAGE

BPJEPS

Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

Spécialité "éducateur sportif", mention "Équitation"

Dates de formation :

- Formation en 1 an : 01/09/25 au 10/07/2026
- Formation en 2 ans : 01/09/2025 au 13/07/2027

Inscriptions CFA du 01/04/25 au 18/07/25

Tests de sélection CFA le 14/07/2025 et 01/08/2025



Diplôme de niveau 4 (Bac) enregistré au RNCP sous le code RNCP40034.

Date d'échéance : 29-11-2029

La formation

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS), spécialité Éducateur sportif mention Équitation, vise à former des professionnels capables d'encadrer et d'animer des activités équestres. C'est un diplôme de niveau 4 reconnu par le ministère du travail. Les missions d'un BPJEPS sont les suivantes :

- Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation
- Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers
- Participer au fonctionnement de la structure équestre
- Promouvoir les activités équestres

DURÉE ET RYTHME DE LA FORMATION



Alternance

Parcours en **1 an** : 563 heures de formation au CFA et minimum 875 heures en entreprise

Parcours en **2 ans** : 738 heures de formation au CFA et minimum 2345 heures en entreprise



3 jours en entreprise / 2 jours au CFA



Initial

Parcours en **1 an** : 563 heures de formation au CFA et 400 heures de stage en entreprise

Parcours en **2 ans** : 738 heures de formation au CFA et 400 heures de stage en entreprise



Présence 2 jours par semaine CFA

PROGRAMME



- **BLOC 1** : concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation
- **BLOC 2** : valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation
- **BLOC 3** : concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séances et des cycles d'apprentissage des activités équestres dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure
- **BLOC 4** : assurer les soins, la gestion et l'éducation des équidés ainsi que l'entretien des matériels pédagogiques spécifiques aux activités équestres

EVALUATIONS

- **BC 1** : Production d'un dossier, soutenance orale, puis échange avec le jury.
- **BC 2** : Production de support(s), soutenance orale, puis échange avec le jury.
- **BC 3** :
 - a. Préparation et conduite d'une séance d'équitation
 - b. Conception d'un cycle de formation
 - c. Soutenance orale et échange avec le jury
- **BC 4** : *Prérequis à l'examen* : épreuve de dressage, parcours de CSO et maîtrise en extérieur et terrain variés
 1. Cas pratique tiré au sort et entretien avec le jury
 2. Evaluation et travail monté d'un équidé, séance commentée, échange avec le jury.



Les 4 blocs doivent être validés pour l'obtention du diplôme, possibilité de les valider au rattrapage.

Cette formation est certifiée par le Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative.

Appréciation des résultats : validation par le diplôme .

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Approfondissement théorique avec des **intervenants qualifiés** de la filière équestre.
- **Formation pratique en structure équestre** : prendre du recul sur le quotidien et développer une réflexion sur la pratique.
- **Suivi de la formation** : feuille d'émargement, RDV suivi tuteur/entreprise, découpage de la formation en 5 périodes.
- **Moyens techniques** : Cours en présentiel, plateforme de e-learning.
- **Moyens pédagogiques** : cours théoriques, exercices pratiques, mises en situation, études de cas, pratique équestre.

Démarches d'intégration de la formation



TESTS D'EXIGENCES PREALABLES (TEP)

Les tests d'exigences préalables sont communs à tous les BPJEPS spécialité "éducateur sportif" mention "Equitation", proposés en France, et sont obligatoires pour entrer en formation.

Epreuves :

1. Travail sur le plat
2. Saut d'obstacles
3. Travail à pied

Plus de détails disponibles sur le site internet du Centre Equestre des Deux Rives, onglet "Formations".

PRE-REQUIS

Ces pré requis sont ceux demandés à l'entrée en CFA, ils interviennent après le passage des TEP :

- Etre âgé de minimum **18 ans**
- Etre titulaire du **Galop 7**
- Etre titulaire d'un diplôme de **secourisme** (PSC1 ou AFPS)
- Etre en possession un **certificat médicale** de "non contre indication à la pratique et l'enseignement de l'équitation datant de moins d'un an
- Etre en possession d'une **licence FFE** à jour
- Etre en possession de copies de l'**attestation de recensement** et du certificat individuel de participation à la **journée défense et citoyenneté**
- Etre en possession de l'attestation de réussite des **Tests d'Exigences Préalables (TEP)**

MODALITES D'ACCES

Seuls les candidats ayant obtenus les exigences préalables à l'entrée en formation (TEP) accéderont aux tests de sélection.

Le cavalier doit compléter et envoyer le dossier de candidature au CFA par voie postale ou mail. (dossier disponible sur le site du Centre Equestre des Deux Rives).

Si le dossier est retenu, s'en suit :

- Test écrit
- Entretien de motivation



Un pré entretien sera mis en place avec le Directeur, afin d'échanger sur l'adéquation de la formation et le lien avec le projet professionnel du candidat.

DELAIS D'ACCES

Retour dans un délais d'un mois après le premier contact par mail.

Lorsque la candidature est acceptée, un retour par mail sera fait au candidat pour convocation aux tests d'entrée de la formation.



Validation de la candidature

Une fois les tests réussis et la validation de la candidature actée, le CFA envoie au candidat un **contrat** et une **convention de formation** à faire signer par : le candidat, l'entreprise et le CFA.

COÛT DE LA FORMATION ET FINANCEMENT

Tarif de la formation : 8200€ .

Financements possibles :

- Contrat d'apprentissage (OPCO)
- Contrat de professionnalisation (OPCO)
- Compte personnel de formation (CPF)
- Financement personnel payable sur 11 mois.



ADAPTATION DE LA FORMATION

La formation peut être adaptée en fonction du profil du candidat. Les volumes nécessaires à la préparation des certifications sont évalués lors des tests d'entrée. Le CFA réalisera alors un parcours individualisé de formation (PIF).

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Armand De Martimprey : Diplômé BEES2, gérant du Centre Equestre des Deux Rives et Haguenau, cavalier Pro de Dressage.

Julie Bein Aubonnet : Diplômée d'un BPJEPS, monitrice d'équitation et formatrice.

Romain Rota : Diplômé d'un BPJEPS, moniteur d'équitation et formateur.

DÉBOUCHÉS

Le BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités équestres est un prérequis à l'accès à l'emploi de catégorie 2 « enseignant animateur » dans la convention collective étendue du personnel des centres équestres. Les emplois sont exercés à titre permanent, occasionnel ou saisonnier.

Poursuite d'étude possible :

- CS Education et travail des jeunes équidés
- DEJEPS

ACCESSIBILITE

Nous veillons au respect des conditions d'accueil des personnes en situation de handicap. Nous étudierons chaque situation au cas par cas.

Lorsque aucune adaptation n'est réalisable au sein du CFA des Deux Rives, nous réorientons vers des organismes appropriés.

Contact

CFA Centre Equestre Des Deux Rives

1 Rue des Cavaliers - 67000 Strasbourg

03 68 71 06 12 - 06 77 17 75 02

formation@centre-equestre-des-deux-rives.com

Accessible en bus (ligne 2, arrêt Cirque – Centre Equestre), en tram (Tram D), en voiture (parking gratuit), à vélo (arceaux).



www.centre-equestre-des-deux-rives.com



CFA Centre Equestre Des Deux Rives



@cfa_des_deux_rives



CFA Centre Equestre Des Deux Rives



Numéro SIRET : 81980402200021

Numéro de déclaration d'activité : 44670603567

Numéro UAI : 0673229W

V3 - avril 2025

